

des deux Freres, qui lui donnoient les plus grands des marques de zèle & d'attachement. „

De ce début, continuant le récit des suites qu'a eues la révolution qui rend au Monarque le pouvoir Souverain, voici le Formulaire du serment que tous ses Sujets grands & petits ont dû lui prêter.

*Je N. N. promets & jure par Dieu & son Saint Evangile, qu'outre la foi & l'hommage que je dois déjà en vertu de mon serment à Sa Majesté Gustave III, Roi de Suède, mon très-gracieux Roi, & à la Maison Royale, eu égard à l'ordre de succession établi, je défendrai de mon sang la Puissance Royale & les droits & les libertés des Etats, sur le pied que le tout a été réglé dans la forme irrévocable du Gouvernement acceptée le 21. Août dernier 1772. Je le découvrirai & le déclarerai à tems si j'apprends qu'on travaille à changer & à abolir cette heureuse Loi fondamentale que les Etats ont acceptée pour eux & leurs descendans jusqu'à l'éternité, & que j'observerai, suivrai & remplirai en tous les points. Ainsi Dieu me soit en aide en corps & en ame.*

Cette nouvelle forme du Gouvernement fait un volume par le grand nombre d'articles qui la composent. Nous n'en rapporterons ce mois-ci que le préambule, laissant ces articles pour un autre mois, afin de ne rien omettre d'un événement qui intéresse si fort l'Histoire d'un Royaume qui a toujours bien figuré dans celle de tous les tems. Voici ce préambule.

Nous GUSTAVE, par par la grace de Dieu, Roi de Suède, des Goths & des Vandales, &c. Héritier de Norwegue, Duc de Schleswig, Holstein &c. Savoir faisons : Comme depuis notre avènement